



Avis d'audience par écrit

Le 22 octobre 2025

Réf. : 2026-H-106

La CCSN tiendra une audience par écrit pour étudier la demande de Rio Algom Limited visant à modifier le permis d'exploitation de l'installation de gestion des déchets d'Elliot Lake

La Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN) tiendra une audience publique fondée sur des mémoires au printemps 2026 pour examiner une [demande](#) (en anglais) de Rio Algom Limited (RAL) visant à modifier le permis d'exploitation de l'installation de gestion des déchets d'Elliot Lake. Les sites historiques d'Elliot Lake se trouvent dans le nord-est de l'Ontario, à mi-chemin entre Sudbury et Sault Ste. Marie, environ 25 km au nord de l'autoroute Transcanadienne. Les sites sont aussi sur le territoire visé par le Traité Robinson-Huron et le territoire traditionnel des Anishinabek, des Métis et des Outaouais.

Le permis en vigueur, délivré en 2006, autorise RAL à gérer les sites de mines d'uranium déclassées dans la région d'Elliot Lake. Le permis n'a pas de date d'échéance. RAL cherche à moderniser son permis pour en mettre à jour le format afin qu'il corresponde à la norme actuelle de la CCSN. RAL veut aussi que la période d'autorisation soit établie à 20 ans. La modification proposée au permis ne changerait pas le fondement d'autorisation ni les activités autorisées.

En vertu de l'article 3 des [Règles de procédure de la Commission canadienne de sûreté nucléaire](#) (les Règles), la Commission a décidé de modifier les Règles afin que le déroulement de l'audience soit le plus informel et le plus rapide possible, compte tenu des circonstances et de l'équité. La Commission examinera les [mémoires](#) (en anglais) de RAL et du personnel de la CCSN. Par la suite, une formation de la Commission délibérera et rendra une décision concernant cette demande. La Commission devrait rendre sa décision au **printemps 2026**. Un compte rendu de décision sera publié sur le [site Web de la CCSN](#) et disponible sur demande auprès du Greffe de la Commission.

Les mémoires de RAL et du personnel de la CCSN seront disponibles sur le [site Web de la CCSN](#) ou sur demande auprès du Greffe de la Commission après le **10 avril 2026**.

Pour en savoir plus sur le processus d'audience publique de la Commission, sur le titulaire de permis ou sur l'installation visée, ou pour demander des documents :

Agente du tribunal, Greffe de la Commission
Commission canadienne de sûreté nucléaire
280 rue Slater
CP 1046 succ B
Ottawa ON K1P 5S9

Tél. : 343-576-7629

Télec. : 613-995-5086

Courriel : interventions@cnscccsn.gc.ca

Web : [Participer à une audience publique de la Commission](#)

Pour toute demande de renseignements concernant le titulaire de permis :

Holly Heffner (she/her)
Surintendante, Permis et autorisations
Actifs hérités du Canada
130 3e Av S
Saskatoon SK S7K 1L3

Tél. : 306-385-8478

Courriel : holly.heffner@bhp.com

Web : <https://www.bhp.com/> (en anglais)